

L'association ESPOIR CFDJ est une association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, adhérente aux principes de laïcité, dont les actions sont fondées sur le respect des convictions et de la dignité humaine. Elle intervient dans le champ de la protection de l'enfance, l'aide sociale et l'éducation en direction des familles et des enfants. L'association est Présidée par Jean-Pierre Rosenczveig. Riche de ses 480 salariés, elle intervient dans 26 services en Ile-de-France.

ISCG 77 recrute :

Intervenant Social en Commissariat et en Gendarmerie 77

CDI temps Complet (35h/semaine)

Convention collective nationale 66

Salaire brut annuel : 21600€ à 37800 € selon l'expérience

Expérience : 3 ans minimum

Diplôme **obligatoire** : AS, ES, CESF, diplôme en travail social

Service concerné : ISCG 77

Lieu de travail : Au sein des locaux de la circonscription de la police nationale de **LAGNY**

Sous l'autorité fonctionnelle du DDSP ou du Commandement de l'unité de gendarmerie (ou d'un officier par délégation) et dans le cadre des orientations engagées par la direction à partir de la politique définie par le Conseil d'Administration, ce poste s'adresse aux professionnels (ASS/ES/CESF/diplôme en travail social) qui souhaitent mettre leurs compétences au service de la protection de l'enfance et particulièrement d'un service proposant une action éducative innovante à destination des mineurs primo-délinquants auteurs ou victimes d'infraction, ainsi que des adultes et enfants victimes de violence intrafamiliale.

Activités et missions :

Les missions confiées sont déclinées selon trois axes :

1. rôle d'accueil des personnes en situation de détresse sociale : accueil physique et/ou téléphonique, analyse et évaluation des besoins sociaux
2. rôle d'orientation et de conseil : orientation vers les services dédiés garantissant un traitement adapté
3. rôle de relais vers les partenaires (accès au droit, police, gendarmerie, justice, services sociaux, sanitaires...).

Il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complément. En effet, si la prise en charge des victimes représente une grande partie de l'activité des ISCG, leur mission consiste également à accueillir et orienter les auteurs présumés, notamment les plus jeunes, et toute personne en lien avec les forces de sécurité étatique dont la problématique présente une composante sociale avérée. L'intervenant social peut ainsi recevoir toute personne majeure ou mineure, dont la situation sociale est marquée par des difficultés (violences conjugales et familiales, situation de détresse et vulnérabilité, familles démunies face à l'instabilité ou l'endoctrinement de leurs enfants ou de leurs proches, etc.) après saisine des services internes, ou après interventions, orientation des services sociaux ou associatifs, ou à la demande des personnes elles-mêmes. Il peut également procéder à une auto saisine à partir des informations recueillies

ressortant de l'activité des services de sécurité de l'État . Il propose un temps d'écoute, permettant d'évaluer les besoins et d'envisager les réponses à apporter. Sauf exception, cette action se situe dans le court terme. Il doit mettre en œuvre les orientations nécessaires pour garantir un traitement adéquat des situations. La spécificité de ce poste réside dans la croisée de plusieurs champs professionnels (social, juridique, médico-psychologique, etc.) et la nécessaire complémentarité des rôles afin de développer une prise en charge globale. De surcroît, l'intervenant social participe à l'observation départementale par l'élaboration d'un bilan d'activité statistique et qualitatif unique destiné aux parties contractantes.

Profil et compétences :

- Expérience en protection de l'enfance souhaitée de 3 à 5 ans minimum dans les secteurs de l'insertion, de la protection de l'enfance et de la prévention

Les qualités requises :

1. Excellente connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance ainsi que des partenaires sociaux (connaissance de leurs compétences respectives et des dispositifs de droit commun) et aptitudes relationnelles
2. Formations complémentaires dans les champs juridiques, de la victimologie, de la criminologie et/ou de la médiation, appréciées (niveau 1 à 2)
3. Adaptabilité, disponibilité, autonomie, rigueur, discrétion, capacité d'écoute, d'évaluation et d'analyse, pratique de la relation d'aide et techniques d'entretien, gestion des situations de crise et/ou d'urgence, travail en équipe et en partenariat (niveau 3 à 4)
4. Sensibilisation aux compétences et missions policières et/ou de la gendarmerie.

Connaissances et savoir-faire techniques :

1. Connaître les dispositifs sociaux de droit commun et des structures associatives ou autres locales (fortement conseillé)
2. Maîtriser l'outil informatique : niveau 2 au minimum (fortement conseillé) [1 : Sensibilisation (faible), 2 : utilisation (moyen), 3 : maîtrise (élevé), 4 : expertise (élevé)]
3. Disposer d'une expérience territoriale (appréciable)
4. Connaître le droit public et les collectivités territoriales (appréciable)

Conditions d'exercice et environnement professionnel :

1. Accueil physique et téléphonique des usagers au commissariat de police ou en unité de gendarmerie nationale. Ceci nécessite la mise à disposition d'un bureau spécialement affecté à cette mission qui garantira la confidentialité des échanges et équipé pour remplir la dite mission. Des visites à domicile pourront être exceptionnellement effectuées sous réserve des conditions de sécurité (informations des services de sécurité et accord de l'employeur).
2. L'ISCG est placé sous l'autorité fonctionnelle du DDSP ou du Commandement de l'unité de gendarmerie (ou d'un officier par délégation)
3. Accueil des personnes majeures et mineures, en difficultés sociales, victimes ou mis en cause

4. Travail en étroite collaboration avec les services de police et de gendarmerie sur la base des orientations, des informations recueillies dans le respect des obligations légales et de la déontologie de chacun.

5. Partenariat avec l'ensemble des acteurs des champs socio-médico éducatifs du territoire couvert par l'ISCG.

6. Participation aux différentes instances techniques organisées par le réseau local pour lesquelles l'expertise de l'ISCG présenterait une plus-value.

7. L'ISCG s'informe en permanence des évolutions des politiques sociales, administratives et juridiques en lien avec son activité. Il s'inscrit dans une dynamique de formation continue et participe activement au réseau national impulsé par l'ANISCG.

Conditions générales du poste

Convention Collective Nationale 66 Permis B exigé

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Monsieur Denis MAZOUZI, Directeur, exclusivement par email à : mazouzidenis@espoir-cfdj.fr

